



(/membre/martinadministrateur)

Devenir franchiseur : les bases en 5 étapes clés



()

La **franchise** connaît un beau développement depuis des dizaines d'années et résiste mieux que les entreprises « solo » en temps de crise. De plus en plus d'entrepreneurs misent sur ce modèle pour se développer. Cependant le lancement d'un **réseau de franchise** n'est pas une mince affaire et il est primordial de bien se préparer pour maximiser ses chances de réussites.



Le présent article permettra à de futurs franchiseurs de découvrir les bases dans un article simple à compléter par la lecture des articles plus techniques présentés dans la rubrique « [Devenir Franchiseur \(https://franchisebusinessclub.com/p/devenir-franchiseur/articles?type=article\)](https://franchisebusinessclub.com/p/devenir-franchiseur/articles?type=article) ».

Etape 1 : Détenir un concept pertinent

Inutile de réfléchir à lancer un **réseau de franchise** si vous n'avez pas entre les mains un savoir-faire et une marque.

Le savoir-faire est défini par le code de déontologie de la franchise comme un ensemble d'informations pratiques non brevetées, résultant de l'expérience du franchiseur et testées par celui-ci. Le savoir-faire est secret, substantiel et identifié. Ce savoir-faire peut être de différentes natures (commerciale, technique...) et doit avoir fait la preuve de son efficacité.

La marque commerciale doit être forte et distinctive. Elle sera donnée en licence de marque à chaque franchisé afin qu'il puisse l'exploiter tout au long de son activité.

Etape 2 : S'assurer de la réussite de votre concept

Même si vous pensez détenir un concept qui a 100 % de chances de réussir, vous ne pourrez jamais en être totalement sûr sans l'avoir testé dans 2 ou 3 unités pilotes pendant une durée suffisante qui varie suivant les cas.

Même si la création d'une unité pilote ne fait pas partie des obligations prévues par les lois, le règlement d'exemption européen ou la loi dite « Doubin » qui encadre l'information précontractuelle, une mise en pratique du concept est à l'évidence nécessaire.

C'est une étape primordiale pour savoir si votre concept est prêt à être mis à la disposition de franchisés et s'il est assez bien rodé pour assurer leur réussite.

Etape 3 : Avoir les ressources financières requises

Avoir un concept solide est la première condition pour espérer fonder un réseau, mais il faut également disposer d'importantes ressources financières et ce point est souvent sous-estimé car le **recrutement de franchisés**, la



formation, l'assistance avant , pendant et après l'ouverture sont des services coûteux pour le franchiseur mais essentiels

Etape 4 : Rédaction des documents nécessaires

La mise en place d'un réseau de franchise passe nécessairement par la rédaction de 3 documents indispensables, à savoir:

- **Les manuels**

- opératoires (ou manuel du savoir-faire) où est décrit avec précision votre savoir-faire et qui permet donc de le transmettre à vos franchisés

- de formation

- des normes (à respecter)

- Le Document d'Information Précontractuel (DIP), obligatoire depuis la loi Doubin de 1989, il permet au franchisé de signer le contrat de franchise en toute connaissance de cause. Le franchiseur doit le lui remettre au moins 20 jours avant la signature dudit contrat.

- Le contrat de franchise qui fixe les droits et obligations des deux partis concernés: le franchiseur et le franchisé

[#franchiseur \(/recherche?terms=franchiseur\)](#)

[#devenir franchiseur \(/recherche?terms=devenir%20franchiseur\)](#)

1



Vous devez être connecté pour pouvoir commenter

[Connexion \(\)](#)




Commenter



Recommandations d'article



[\(/article/la-transmission-du-savoir-faire-en-franchise\)](#)  06 avril 2023


Article

[La transmission du savoir-faire en franchise](#)

[\(/article/la-transmission-](#)

5 

[1 !\[\]\(23d9fc146e83b5c3013cfa32c784f8d5_img.jpg\) \(/article/la-transmission-du-savoir-faire-en-franchise\)](#)

[\(/article/30454-visiteurs-en-mars-2023-a-franchise-expo-paris\)](#)  28 mars 2023


Document

[30454 visiteurs en mars 2023 à Franchise Expo Paris](#)

[\(/article/30454-](#)



[1 !\[\]\(758ebdf4629c903da74c2e079717ae32_img.jpg\) \(/article/30454-visiteurs-en-mars-2023-a-franchise-expo-paris\)](#)

[\(/article/comment-devenir-un-très-bon-franchiseur-5-9\)](#)  [\(/membre/jeansamper\)](#) 24 mars 2023

Article

[Comment devenir un très bon franchiseur ? 5/9](#)

[\(/article/commen](#)



[1 !\[\]\(c1168d6a8b365d11e842ece304635fa7_img.jpg\)](#)

[\(/article/comment-devenir-un-très-bon-franchiseur-5-9\)](#)



Mentions légales • Conditions générales d'utilisation • Politique de confidentialité ([/confidentialite](#))

